

La recherche d'un sujet de recherche pour le projet de mémoire d'expertise comptable

Par : Abderraouf YAICH

Le mémorialiste franchit quatre étapes pour réaliser son projet de mémoire pour l'obtention du diplôme d'expertise comptable :

- (1) Le choix du sujet ;
- (2) Le plan du mémoire, la rédaction d'une notice et l'obtention de l'agrément du sujet ;
- (3) La rédaction du mémoire ;
- (4) La soutenance du mémoire devant un jury.

Le choix du sujet de mémoire est, donc, la première étape dans la démarche du mémorialiste. Cette étape est aussi la plus lourde de conséquence. Le choix du sujet est, en effet, non seulement déterminant pour la réussite du projet de mémoire, mais il va aussi marquer et laisser ses empreintes sur le caractère professionnel du futur expert-comptable pour plusieurs années.

Aussi, de la motivation, de l'application et du professionnalisme avec lesquels un mémorialiste approche la réalisation de son mémoire peut-on reconnaître les germes du profil professionnel que le futur expert-comptable développera dans l'exercice de sa profession.

Je vais vous parler :

- de la place du mémoire dans le cursus pour l'obtention du diplôme d'expertise comptable,
- des domaines pouvant être traités et de l'identification d'un sujet,
- des facteurs de succès du choix d'un sujet de mémoire.

I. Place du mémoire dans le cursus pour l'obtention du diplôme d'expertise comptable

Le mémoire est une épreuve qui couronne les études d'expertise comptable. La Tunisie a adopté cette épreuve comme l'ensemble du cursus d'expertise comptable en s'inspirant de la France (régime 1963).

Il y a peu de pays au monde où le cursus pour l'obtention du diplôme d'expertise comptable, à caractère professionnel dominant, est couronné par la rédaction et la soutenance d'un mémoire.

On lit dans une note établie par le ministère de l'éducation français que « l'épreuve de soutenance de mémoire, dont le caractère professionnel ne saurait être mis en doute, **a pour objet de vérifier** que le candidat, ayant déjà acquis les connaissances techniques et l'expérience nécessaires, est **capable d'exécuter et de présenter un travail personnel et justifier ainsi de son aptitude à exercer la profession** ».

Cette note ajoute que contrairement à ce que certains candidats semblent penser, la phrase du choix du sujet et son agrément ne se réduit pas à une formalité et l'on ne saurait trop souligner son importance.

La même note précise que « l'épreuve de soutenance du mémoire doit satisfaire à trois conditions, le travail présenté devant :

- (1) avoir un caractère personnel ;
- (2) fournir des éléments « justifiant » l'aptitude à exercer la profession ;
- (3) avoir trait à l'une ou plusieurs des activités relevant de la profession.

L'expérience montre que la rédaction et la soutenance du mémoire est une épreuve qui contribue à la construction de la personnalité et du caractère professionnels du candidat.

Ainsi, le choix du thème et la façon de mener le projet de mémoire participent-ils à façonner le profil professionnel de l'expert-comptable.

II. Les domaines pouvant être traités et l'identification d'un sujet

Le jury d'examen final du diplôme d'expertise comptable français (régime actuellement en vigueur de 1981) publie une note relative aux domaines pouvant faire l'objet d'un mémoire d'expertise comptable avec des recommandations sur le choix du sujet :

« **Les sujets possibles pour le mémoire sont très nombreux voire infinis.** Ils peuvent, en effet, porter sur toutes les questions qui intéressent la gestion, au sens large, des entreprises et autres organisations, notamment publiques ou à but non lucratif. Ne sont vraiment exclus que les sujets d'ordre macroéconomique (l'inflation, la politique monétaire, la monographie d'une branche économique...). Un sujet juridique peut être un sujet de mémoire s'il est traité d'un point de vue de gestionnaire (c'est-à-dire avec une analyse opérationnelle, une méthodologie pratique d'utilisation...).

Le sujet choisi est généralement beaucoup mieux traité par le candidat s'il a fait l'objet de travaux pendant son stage professionnel ; Quelles que soient les conditions dans lesquelles ce stage a été effectué, il est presque toujours possible de trouver un sujet de mémoire parmi les activités traitées pendant le stage. Ainsi, de nombreux sujets peuvent être proposés pour des entreprises d'un secteur (bâtiment, restauration...) en considérant qu'il est utile d'avoir un dossier permanent standard (tenue des comptes) ou un guide de révision (audit légal) pour chaque secteur.

Le sujet choisi doit être limité : les candidats ont souvent une tendance à choisir des sujets trop vastes, ce qui les rend évidemment difficiles à traiter en cent pages et ce qui les rend aussi souvent superficiels puisque les développements à faire deviennent très longs.

Le titre du sujet doit être court. Il est inutile de préciser dans le titre toutes les particularités du sujet ».

Ainsi, **il est vivement recommandé que le candidat choisisse un sujet dont il pense avoir la maîtrise** ou, à défaut, un sujet qui constitue pour lui un grand centre d'intérêt.

Pour ce faire, un certain nombre de facteurs peuvent l'aider à bien identifier des thèmes de recherche et choisir son sujet de mémoire.

III. Les facteurs de succès du choix d'un sujet de mémoire

Il n'y a rien de plus désolant qu'un candidat qui arrive à la date butoir de six ans sans aucun sujet en tête, voire même sans aucune idée du domaine d'orientation général d'un thème à traiter. C'est notamment le cas d'une personne qui passe six ans sans lecture suffisante, voire sans lecture du tout, et qui ressemble à cet arbre resté sans arrosage pendant six ans et de qui on attend brusquement de livrer une bonne récolte.

C'est ce type de situation qui explique que l'épreuve du mémoire est celle qui entrave le plus les candidats vers l'obtention de leur diplôme : au moins 50% des titulaires du certificat de révision comptable n'arrivent pas à parachever leur diplôme.

Aussi, est-il vivement conseillé aux stagiaires :

- **de continuer à lire, tout au long du stage**, des lectures professionnelles mais aussi à caractère varié (culturel, économique, philosophique, etc...) pour développer leur culture et affermir leur aptitude au jugement ;
- **de faire des lectures techniques assorties de résumés et des recherches régulières** en s'appliquant pour améliorer leur maîtrise de la langue d'apprentissage.

Sans lecture régulière et sans recherche, le candidat réduit sa capacité de transformer son expérience pratique en enseignements et en opportunités de recherche et se prive, ainsi, d'une grande source d'inspiration de sujets de mémoire à traiter.

Ce sont les lectures continues et les réflexions sur son expérience qui permettent d'identifier les domaines d'intérêt et d'expertise du candidat dans un premier temps, puis à cerner petit à petit des interrogations sur un domaine d'expertise ou d'intérêt (une problématique) qui méritent qu'on s'y investisse et qui peuvent mener vers un thème précis de mémoire à traiter.

Sans ce travail de lecture et de réflexion continues, le mémoire devient une épreuve délicate depuis le choix du sujet jusqu'à la soutenance.

Je terminerai en citant les développements de la note du jury de mémoire français (régime 1963) sur le choix du sujet : « "Avoir trait" à une activité professionnelle doit s'entendre d'une façon extensive et réaliste : cela ne signifie donc pas que le sujet doit être de pure technique comptable, mais qu'il doit avoir un rapport, direct ou indirect, avec les missions dont un expert est normalement investi.

Du point de vue des "aptitudes" dont il doit fournir au candidat l'occasion de faire preuve, on peut citer parmi les plus caractéristiques : sens de l'observation précise, esprit critique et exigence de rigueur dans le raisonnement, sens concret de la communication, clarté des idées, imagination et esprit d'invention, du discernement ou, si l'on préfère, du bon sens, toutes qualités d'autant plus efficaces qu'est plus réelle la solidité des connaissances réputées acquises au cours de la formation antérieure ».